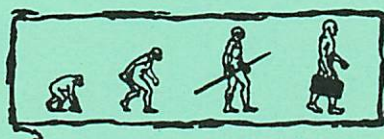


Actes du 14^e colloque de l'AQPC

ÉVALUATION ! ÉVOLUTION ?



Où s'en va le collégial ?

7C36

**La construction d'instruments de mesure
pour l'évaluation d'habilités**

par
LAFERRIÈRE, Serge
conseiller pédagogique
Collège de Bois-de-Boulogne



Association québécoise
de pédagogie collégiale

La construction d'instruments de mesure pour l'évaluation d'habiletés

Serge Laferrière
Collège de Bois-de-Boulogne

LA NOTION DE COMPÉTENCE

La compétence met l'accent sur la capacité d'un individu à faire quelque chose plutôt que simplement son aptitude à démontrer ses connaissances. On n'apprend pas seulement pour connaître mais surtout pour agir. La compétence désigne l'ensemble des habiletés et des comportements qui permettent d'agir efficacement.

Acquérir ou emmagasiner des connaissances ne suffit pas à un apprentissage complet: ces connaissances doivent être utilisées pour agir, penser, juger, décider, découvrir et créer; l'apprentissage devrait conduire à l'action plutôt qu'à une seule mémorisation.

La capacité d'agir réfère à un potentiel d'action; ce n'est pas l'action elle-même. Si une action est exercée de façon efficace dans un contexte donné, nous assumons qu'elle pourrait aussi l'être dans un autre contexte. Le caractère transférable de la compétence réside dans la capacité d'agir de façon efficace dans un autre contexte. Les étudiants apprennent à utiliser leurs connaissances dans un autre contexte. Nous pouvons nous en assurer en leur offrant l'occasion d'agir dans un tel contexte. La performance qui reflète cette action constitue la manifestation de la compétence.

Toutes les activités qui se produisent dans l'accomplissement d'une tâche nous indiquent si la compétence est acquise. Pour évaluer cet ensemble coordonné d'actions, les manifestations tangibles et observables de la compétence doivent être précisées. La tâche peut intégrer des habiletés cognitives, des habiletés psychosensori-motrices et des comportements socio-affectifs. L'habileté évaluée est parfois qualifiée de performance complexe, car elle fait appel à plusieurs dimensions de l'apprentissage en même temps. L'habileté peut relever du savoir-faire (gestes, mouvements, expressions), du savoir (connaissances) et du savoir-être (attitudes, qualités affectives).

Les indicateurs d'une bonne performance devront référer à une activité exécutée dans le temps et l'espace. Jusqu'ici, une bonne part des objectifs éducatifs échappaient à toute certification comme, par exemple, l'habileté à résoudre un problème de façon autonome ou l'habileté à collaborer dans un groupe. Plutôt que vérifier l'accumulation d'un certain bagage de connaissances, la certification s'applique maintenant à des habiletés et à des comportements jugés essentiels.

UNE ÉVALUATION INSTRUMENTÉE

Les étapes proposées ici pour évaluer une habileté ne s'appliquent pas à l'observation d'un texte écrit, mais à une série de gestes à poser. Les instruments élaborés s'appliqueront donc à des actions ou des faits observables. En fonction des indicateurs d'une bonne performance, l'instrument de mesure permettra d'attribuer des valeurs numériques aux manifestations observées.

Pour déterminer précisément ce que les actions des étudiantes et des étudiants révèlent au sujet de leur habileté, l'évaluation de textes écrits ne suffit pas, il faut porter un jugement à partir d'observations.

Comme l'observation comporte déjà une grande part de subjectivité, l'enseignante ou l'enseignant doit établir les critères dont il devra tenir compte dans son évaluation. L'enseignant peut faire confiance à sa qualité d'observateur pour une évaluation juste et équitable à la condition que cette observation présente et respecte les composantes d'une démarche instrumentée. La qualité de l'instrument de mesure détermine le degré de validité des renseignements qu'il procure et du même coup la qualité de l'évaluation qui en découle.

UN INSTRUMENT DE MESURE UTILE

Plutôt qu'évaluer la quantité de connaissances que l'individu possède, nous voulons savoir ce que l'individu peut faire avec cette connaissance. L'instrument doit permettre de décrire précisément ce que l'individu a fait dans un contexte donné. L'instrument peut être utilisé dans la vérification d'un processus à respecter pour réussir une tâche. La démarche proposée vise à construire un instrument de mesure qui fournisse des données valides et objectives.

L'évaluation ne doit pas servir uniquement à déterminer le nombre d'items corrects, ni à indiquer le rang obtenu dans la classe, mais doit révéler les forces et les faiblesses de la performance évaluée; elle doit suggérer les éléments à travailler pour s'améliorer et agir sur la motivation. Un bon instrument de mesure conduit à une rétroaction qui explique pourquoi l'étudiant a connu de la difficulté à réussir et précise les étapes concrètes qui peuvent être prises dans le but de s'améliorer.

L'instrument de mesure peut constituer une aide efficace pour l'auto-évaluation en permettant aux étudiants d'apprécier eux-mêmes le progrès réalisé, d'identifier les difficultés rencontrées et d'apporter eux-mêmes les correctifs appropriés. Pour aider l'étudiant à améliorer sa performance dans la réalisation d'une tâche, l'instrument de mesure doit contribuer à le faire participer activement au processus d'apprentissage. L'évaluation fait partie du processus d'apprentissage lorsque l'étudiant perçoit les critères de performance comme des objectifs d'apprentissage.

Les critères de performance doivent être communiqués aux étudiants de façon à ce qu'ils comprennent bien leur signification et qu'ils puissent les utiliser. Les indicateurs figurant sur la fiche d'observation peuvent faciliter la compréhension de ces critères et intéresser l'étudiant à l'identification de ses points faibles. Ces indicateurs désignés sous le terme de "critères" doivent donc être rédigés dans un vocabulaire qui rappelle à l'étudiant les éléments qu'il a dû travailler durant la session.

Un langage approprié dans la rédaction des critères permet aux étudiants de bien comprendre la tâche demandée et de bien percevoir le lien entre ces critères et la compétence visée. Plus les critères sont bien explicités, plus l'enseignant et l'étudiant peuvent parvenir à un accord sur leurs jugements. Des critères explicites servent d'indicateurs de l'habileté représentative d'une bonne performance. L'évaluation démontre comment l'étudiant rencontre les critères d'efficacité lorsqu'il est mis en action.

Afin que l'évaluation s'intègre davantage dans le processus d'apprentissage, il est préférable que les instruments utilisés soient construits sur mesure. Tout instrument de mesure doit être adapté aux activités d'apprentissage et aux stratégies d'intervention privilégiées par chaque enseignant, c'est pourquoi il est préférable que ce dernier élabore son propre instrument de mesure.

Les critères doivent être suffisamment spécifiques pour permettre à l'étudiant de reconnaître l'habileté qui est évaluée. Ces critères sont déterminés en décrivant la performance idéale, en distinguant ses éléments essentiels et en généralisant suffisamment pour accommoder différents styles et différentes qualités de performance. L'expérience de l'évaluateur lui permet de se rappeler les performances qu'il a déjà observées et d'imaginer une performance qui est réussie.

Identifier le niveau de performance exigé constitue peut-être pour l'enseignant la tâche la plus difficile. L'enseignant doit tenir compte de son expérience passée auprès d'autres groupes d'étudiants, il doit considérer le niveau de ses étudiants actuels. Après utilisation, l'instrument produit doit être évalué, puis modifié au besoin; il doit demeurer perfectible d'une session à l'autre.

Lorsqu'il s'agit d'administrer en classe un instrument de mesure, l'enseignant est souvent aux prises avec le dilemme du souhaitable et du réalisable. Il doit utiliser un cadre d'élaboration d'instrument de mesure qui a fait ses preuves et qui présente des techniques simples et efficaces. La démarche proposée constitue le fruit d'une recherche effectuée dans le cadre du Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage (PAREA). Cette démarche composée de dix étapes fut expérimentée en 1992-93 dans 16 collèges du Québec.

ÉTAPES À RESPECTER DANS L'ÉLABORATION D'UN INSTRUMENT DE MESURE POUR L'ÉVALUATION D'HABILITÉS

1	<input type="checkbox"/>	le choix des tâches représentatives
2	<input type="checkbox"/>	l'identification de l'objet de mesure
3	<input type="checkbox"/>	l'identification du contexte de mesure
4	<input type="checkbox"/>	le choix de l'instrument de mesure
5	<input type="checkbox"/>	l'identification des critères
6	<input type="checkbox"/>	l'identification des indices
7	<input type="checkbox"/>	la spécification des critères et des indices
8	<input type="checkbox"/>	la détermination de la pondération
9	<input type="checkbox"/>	la présentation visuelle de la fiche d'observation
10	<input type="checkbox"/>	le protocole d'administration de l'instrument de mesure

1

Le choix des tâches représentatives

L'enseignant choisit les tâches les plus représentatives des habiletés et des gestes que l'étudiant devra réaliser pour démontrer qu'il a atteint l'objectif. Ces tâches serviront à désigner les critères utilisés dans l'instrument de mesure.

2

L'identification de l'objet de mesure

Le choix du type d'instrument de mesure requis pour évaluer les tâches représentatives est conditionné par l'objet de mesure et le contexte de mesure. Pour identifier l'objet de mesure, je dois répondre à ces deux questions:

- 1) Je veux évaluer le processus ou le produit ?
- 2) Je veux mesurer le degré de réussite ou l'amélioration ?

3

L'identification du contexte de mesure

- 1) Le contexte IN VITRO ou le contexte IN VIVO ?
- 2) Sous forme d'épreuve d'évaluation formelle ou pendant la pratique de l'activité ?

4

Le choix de l'instrument de mesure

Une fois l'objet de mesure et le contexte de mesure identifiés, il devient plus facile de choisir l'instrument de mesure qui me permettra d'évaluer de façon adéquate les tâches représentatives. Je peux choisir entre une grille d'appréciation à échelle descriptive, une grille d'appréciation à échelle uniforme ou une liste de vérification.

La grille d'appréciation à échelle descriptive

Les indices qui décrivent chaque échelon caractérisent de façon précise l'action observée. En réduisant l'ambiguïté dans l'interprétation des échelons, l'échelle descriptive comporte un haut degré d'objectivité. L'échelle descriptive permet de déceler rapidement les éléments qui nécessitent une amélioration ou un correctif.

La grille d'appréciation à échelle uniforme

La grille d'appréciation à échelle uniforme permet un jugement nuancé de chaque critère observé. Elle ne précise cependant pas les éléments qui font défaut dans le critère observé. Dû aux diverses interprétations possibles de ses échelons, le degré d'objectivité de l'échelle uniforme est relativement faible.

La liste de vérification

La liste de vérification peut être utilisée lorsqu'aucune nuance ne peut être observée au niveau du processus ou du produit évalué. L'observation ne peut qu'indiquer la présence ou l'absence du critère d'évaluation. La liste de vérification peut être utile pour vérifier si l'étudiant a réalisé une énumération de tâches.

5

L'identification des critères

Les critères représentent les gestes, les mouvements, les actions ou les comportements qui peuvent être observés; ils doivent être factuels et dénombrables. Ils sont souvent désignés sous le terme "indicateurs".

- Le critère choisi est observable
- Le critère est significatif pour l'étudiant
- Le critère est intéressant pour l'étudiant
- Le critère comporte un degré de difficulté susceptible de faire voir des différences entre étudiants
- Le critère présente divers degrés de réussite possibles
- Chaque critère est indépendant des autres critères
- L'énumération des critères respecte leur ordre chronologique d'apparition

6

L'identification des indices

Les indices représentent les caractéristiques qui décrivent chaque échelon le long de l'échelle descriptive. Ils sont souvent désignés sous le terme "descripteurs".

- L'indice est cohérent avec son critère
- Chaque indice désigne une caractéristique distincte des autres indices
- Les indices figurant à chaque extrémité de l'échelle sont identifiés avant tout autre indice

- L'ensemble des indices couvre toutes les possibilités d'exécution du critère (de la meilleure à la pire) susceptibles d'être observées.

7

La spécification des critères et des indices

La précision dans la description des critères et des indices évite la confusion qui pourrait être créée par une interprétation différente pouvant en être faite par l'étudiant ou un autre enseignant.

L'illustration représente souvent la meilleure forme de spécification d'un indice lorsque les moyens techniques pour produire cette illustration sont disponibles.

- Ils décrivent l'action de façon à ce qu'il n'y ait qu'une seule interprétation possible
- Ils sont rédigés de façon précise et concise
- Ils peuvent être représentés par une illustration plutôt que des mots
- Les verbes d'action sont employés au présent et à la forme affirmative
- Ils sont spécifiés dans un vocabulaire qui rappelle les apprentissages réalisés

8

La détermination de la pondération

Comme l'évaluation sommative requiert une note chiffrée, l'enseignant doit attribuer une valeur numérique à chaque critère et à chaque indice. Dans la perspective de l'évaluation sommative, la pondération représente un aspect important à considérer.

Lorsque les critères sont aussi importants l'un que l'autre, la pondération ne s'applique qu'aux indices: si un critère est considéré plus important que les autres, un plus grand nombre de points peut être accordé à ce critère.

9

La présentation visuelle de la fiche d'observation

La présentation visuelle de la fiche doit en faciliter la lecture et favoriser une compréhension rapide.

- Les critères et les indices sont regroupés sur une même feuille

- La présentation de la fiche d'observation permet d'enregistrer immédiatement le mouvement observé
- La compilation du résultat final s'effectue selon une méthode rapide et efficace
- Un espace est prévu pour inscrire le nom de l'étudiant

10



Le protocole d'administration de l'instrument de mesure

Le respect d'un protocole d'administration contribue à réduire la subjectivité des personnes qui évaluent.

- L'endroit où l'enseignant se place pour évaluer minimise chez l'étudiant la sensation d'être observé: il est placé suffisamment loin de l'étudiant et évite de lui faire face
- Un seul étudiant est évalué à la fois
- Le nombre d'essais accordés demeure le même pour tous les étudiants
- L'enseignant interprète l'action observée uniquement en fonction des indices spécifiés sur la fiche